

Activités d'intégration professionnelle internationales, enseignement clinique

PAB4010-SSAN

Domaine : **Sciences de la santé publique** Grade académique : **Bachelier : infirmier responsable de soins généraux - Namur**
Niveau de certification : **6 Cycle : Premier Cycle** Année académique : **2026-2027** (Q1 Q2)

CRÉDITS ECTS 28		VOLUME HORAIRE 820 h	
PRÉREQUIS PAB3006-SSAN PAB3008-SSAN		CO-REQUIS PAB4007-OSAN PAB4010-SSAN	
IMPLANTATION Département paramédical de Sainte-Elisabeth	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Benoît Dujardin	RESPONSABLE DE L'UE Thérèse PAQUET	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Zayna BEN HAMMOU OUALI Joëlle COLLIN Blaise DEGUELDRE Bénédicte DUCHENE Bénédicte SIMONET

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
PA-Bachelier infirmier responsable de soins généraux	4	Choix individuel

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

SITUÉE EN ANNÉE DIPLÔMANTE, CETTE UNITÉ D'ENSEIGNEMENT CONSOLIDE L'ENSEMBLE DES COMPÉTENCES DU RÉFÉRENTIEL BIRSG À TRAVERS DES SITUATIONS DE SOINS COMPLEXES.

ELLE DÉVELOPPE L'EXPERTISE CLINIQUE, LE LEADERSHIP, LA PRATIQUE RÉFLEXIVE ET L'OUVERTURE INTERCULTURELLE NÉCESSAIRES À L'EXERCICE AUTONOME DE LA PROFESSION DANS DES CONTEXTES DE SOINS DIVERSIFIÉS.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

C1. Poser un jugement clinique infirmier en partenariat avec la personne soignée sur base d'un cadre de référence :

- Collecter les données
- Identifier les situations de santé, les diagnostics infirmiers et les problèmes traités en collaboration
- Déterminer les résultats attendus
- Prescrire les interventions et activités de soins
- Évaluer la démarche et les résultats des interventions

C2. Mettre en œuvre le projet de soins :

- Réaliser des interventions et activités de soins dans les domaines de la prévention de la maladie, des soins urgents, des soins curatifs, des soins chroniques, des soins palliatifs et des soins de réadaptation, et en situation de crise ou de catastrophe

- Adapter les soins à la situation et aux différents contextes culturel, social et institutionnel

C3. Assurer une communication professionnelle :

- Établir avec la personne soignée et son entourage une relation adaptée au contexte rencontré
- Établir avec l'équipe de professionnels une relation adaptée au contexte rencontré
- Transmettre les données oralement et/ou par écrit en vue d'assurer la continuité des soins

C4. Gérer les (ou participer à la gestion des) ressources humaines :

- Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluriprofessionnelle
- Déléguer des prestations de soins
- Coordonner les soins infirmiers au sein d'une équipe structurée

C5. Prendre en compte les dimensions écologique, déontologique, éthique, légale et réglementaire :

- Respecter les réglementations
- Respecter la déontologie des praticiens de l'art infirmier
- Guider sa pratique par une réflexion éthique
- Adopter un comportement responsable et citoyen

C6. Construire son identité professionnelle :

- Participer activement à la construction et à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
- Construire son projet professionnel

C7. Gérer les (ou participer à la gestion des) ressources matérielles et administratives :

- Respecter les normes, les procédures et les recommandations de bonne pratique
- Participer à la gestion des ressources matérielles, administratives et financières

C8. Agir avec les personnes, familles, communautés, en vue de promouvoir la santé :

- Développer l'empowerment de la personne soignée dans son projet de santé
- Mettre en œuvre des méthodes éducatives de santé avec la personne soignée, son entourage et son environnement
- Participer à des projets de santé collective et environnementale

C9. Exercer un leadership disciplinaire :

- Exercer un leadership clinique
- Exercer un leadership organisationnel
- Exercer un leadership politique

C10. Se développer professionnellement :

- Exercer une pratique réflexive
- Exercer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
- Utiliser les résultats de recherche scientifique
- Accompagner les pairs en formation

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de :

- mobiliser de manière autonome les compétences du référentiel BIRSG dans des situations de soins complexes ;
- exercer un jugement clinique infirmier fondé sur des données probantes ;
- assurer des soins de qualité en collaboration avec la personne soignée, ses proches et l'équipe interprofessionnelle ;
- coordonner et organiser les soins dans une perspective de qualité et de sécurité ;
- communiquer de manière professionnelle dans différents contextes de soins ;
- développer une pratique réflexive soutenant son identité professionnelle et son développement continu ;
- démontrer son aptitude à exercer la profession d'Infirmier Responsable de Soins Généraux dans le respect des dimensions éthiques, déontologiques et légales.

Spécifiquement pour les mobilités :

- développer sa capacité d'adaptation à un contexte de soins international ;
- communiquer et collaborer efficacement dans un environnement interculturel ;

- découvrir et analyser d'autres organisations et pratiques professionnelles en santé ;
- renforcer ses compétences linguistiques;
- développer son autonomie, sa confiance en soi et sa réflexion professionnelle ;
- intégrer les acquis de l'expérience internationale dans sa future pratique d'Infirmier Responsable de Soins Généraux.

CONTENU

1. Enseignement clinique (Parcours de stages)

Stages hospitaliers ou extrahospitaliers en Belgique ou en mobilité internationale. L'étudiant réalise un parcours clinique individualisé comprenant :

- Un stage organisationnel de 6 semaines OU un stage LAT de 6 semaines ;
- Un stage de santé primaire de 3 semaines ;
- Un stage au choix de 3 semaines permettant l'approfondissement d'un projet professionnel personnel ;
- Deux stages disciplinaires de 3 semaines parmi les secteurs suivants : Bloc opératoire, Psychiatrie et santé mentale, Soins intensifs, Gériatrie.

Expériences complémentaires possibles : Certains étudiants peuvent bénéficier d'expériences contribuant à l'atteinte des acquis d'apprentissage, notamment : une mobilité internationale, la participation au pèlerinage de Lourdes dans une perspective d'accompagnement et de soins, la participation à des séjours de vacances adaptées organisés par Altéo, la participation au projet Spirit4Care, ou toute autre activité validée par l'équipe pédagogique.

Le planning des stages peut être adapté en fonction des expériences complémentaires validées.
Toute adaptation fait l'objet d'une annexe signée par l'étudiant.

2. Activités pédagogiques associées (Obligatoires)

L'enseignement clinique est complété par des activités pédagogiques obligatoires en présentiel :

- Skills Labs (exercices pratiques et entraînements techniques) ;
- Laboratoires techniques;
- Séances de simulation clinique et débriefings réflexifs ;
- Évaluations Cliniques Objectives Structurées (ECOS) à visée formative et certificative ;

- Laboratoires d'Activités d'intégration Professionnelle (AIP) préparatoires aux stages (sauf stage au choix) ;
- Séminaires thématiques (liés au stage de santé primaire et de psychiatrie) ;
- Activités d'accompagnement au développement professionnel (ADP).

Remarque importante : La participation à ces activités est obligatoire et fait partie intégrante du dispositif d'enseignement clinique. Elles contribuent à l'acquisition des 2 300 heures de formation clinique requises pour le diplôme de Bachelier Infirmier Responsable de Soins Généraux.

3. Travaux d'intégration

- **Portfolio évolutif et développement professionnel :** rassemble des travaux et analyses réflexives de l'ADP pour soutenir l'identité professionnelle.
- **Rapport écrit de stage disciplinaire :** analyse structurée d'une situation clinique réelle vécue en stage.
- **Staff oral de stage organisationnel/LAT:** présentation et défense orale liée au stage organisationnel/LAT.

Toute adaptation fait l'objet d'une annexe signée par l'étudiant.

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Source de référence : Le référentiel de compétences du Bachelier Infirmier Responsable de Soins Généraux (BIRSG).

Supports indispensables disponibles sur Moodle :

- Le portfolio évolutif de développement professionnel ;
- L'ensemble des carnets de stage du Bloc 4 BIRSG ;
- Les consignes détaillées de stage ;
- Le support de présentation des informations relatives aux stages (PPT Info Stages) ;
- Le Code de bonne conduite ;
- La grille décisionnelle des Activités Infirmières Professionnelles (AIP) ;
- Les outils, documents et ressources pédagogiques fournis par l'équipe enseignante et les milieux de stage.
- Site Service des Relations Internationales Etudiants.

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
--------------------------	---------

Supports indispensables disponibles sur Moodle :

- Le portfolio évolutif de développement professionnel ;
- L'ensemble des carnets de stage du Bloc 4 BIRSG ;
- Les consignes détaillées de stage ;
- Le support de présentation des informations relatives aux stages (PPT Info Stages) ;
- Le Code de bonne conduite ;
- La grille décisionnelle des Activités Infirmières Professionnelles (AIP) ;
- Les outils, documents et ressources pédagogiques fournis par l'équipe enseignante et les milieux de stage.
- Site Service des Relations Internationales Etudiants.

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ASAB4013-AIPINTER — Enseignement clinique et travaux d'écriture	820 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
--------------------------	--

L'étudiant est acteur de ses apprentissages et mobilise progressivement ses savoirs, compétences et attitudes dans des situations professionnelles authentiques.

- l'apprentissage expérientiel en milieux de stage ;
- l'accompagnement individualisé par les enseignants et les professionnels de terrain ;
- les démonstrations, exercices pratiques et entraînements en Skills Labs et laboratoires techniques ;
- les simulations cliniques et débriefings réflexifs ;
- les séminaires d'intégration des apprentissages ;
- l'analyse de situations cliniques et de pratiques professionnelles ;
- le développement d'un portfolio réflexif et de travaux d'intégration.

Volume horaire des Activités

- Labos Tech : 4H
- Skills labs: 6H
- Simulation: 19H
- ECOS: 7h30
- ADP 16H
- Infos stage 2H
- Labos AIP 9H

TOTAL 63H30

Remarque : Ces heures d'activités en présentiel s'ajoutent à l'apprentissage pratique sur le terrain et contribuent directement à l'acquisition des heures cliniques obligatoires prescrites par la Directive européenne 2013/55/UE.

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Cette unité d'enseignement articule stages, activités pédagogiques associées et travaux d'intégration afin de développer les compétences du référentiel BIRSG.

Les activités préparatoires (Skills Labs, laboratoires, séminaires, simulations) soutiennent les apprentissages théoriques et techniques ; les stages, y compris en mobilité nationale ou

internationale, permettent leur mobilisation en situation clinique ; enfin, le portfolio, le rapport écrit, le staff oral et les ECOS favorisent l'intégration, la réflexivité et l'évaluation des acquis de fin d'études.

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

L'évaluation repose sur trois piliers complémentaires :

- **L'évaluation de l'enseignement clinique en stage** : portant sur la mobilisation des compétences professionnelles directement au sein des différents milieux de soins ;
- **L'évaluation des compétences cliniques en situation simulée** : au travers des ECOS (Épreuves Cliniques Objectives Structurées) à visée certificative ;
- **L'évaluation des travaux d'intégration** : comprenant le rapport écrit de stage disciplinaire, le staff oral de stage organisationnel et le portfolio évolutif de développement professionnel.

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

1. Enseignement clinique (Stages)

Les évaluations certificatives de stage s'effectuent via les carnets de stage et sont transposées dans une grille décisionnelle disponible sur Moodle. Les niveaux d'atteinte des compétences utilisent les symboles suivants :

- '-' : niveau insuffisant
- '-' : niveau partiellement atteint
- '+' : niveau atteint
- '++' : niveau dépassant les attentes

Cette composante de stage est non remédiable, conformément au Règlement des Études et des Examens (REED) en vigueur.

2. ECOS Certificatif

Réalisés à l'aide de grilles d'évaluation standardisées. L'accès à l'ECOS certificatif est conditionné par des prérequis obligatoires :

- La participation active à l'ECOS formatif et à son débriefing ;
- La réalisation de minimum 80% des heures de stage réglementaires ;

3. Travaux d'intégration

L'évaluation du rapport écrit de stage disciplinaire et du staff oral de stage organisationnel repose sur des grilles d'évaluation critériées qui se trouvent dans les carnets de stage.

Le portfolio évolutif fait l'objet d'une évaluation certificative incluant une présentation orale lors de la session d'examens du quadrimestre 2.

Tout retard dans le dépôt des travaux entraîne des pénalités académiques.

RÉGLEMENTATIONS ACADÉMIQUES ET SANCTIONS

•••••••• Réglementations académiques et sanctions

- **Pénalités de retard** : Tout retard dans le dépôt d'un travail d'intégration (Rapport ou Staff) sur Moodle entraîne une pénalité de 1 point sur 20 par jour calendrier de retard. Après 20 jours de retard, le travail est considéré non remis et la note de l'UE est impactée selon les dispositions du REED (art 47).
- **Délai des conventions de stage** : Sauf force majeure et motivée, les conventions de stage de santé primaire et de stage au choix doivent être remises validées au secrétariat des stages au minimum 15 jours avant le début du stage. Tout retard entraîne une pénalité de **1 point sur 20** déduite directement dans la grille décisionnelle des stages (pénalité cumulable sur chaque stage). En l'absence de convention remise à la date du début du stage, la planification du lieu ne sera pas effectuée, le stage ne sera ni presté ni replanifié ultérieurement. La note de stage sera considérée comme non remise (notée 0/20) et la note de l'UE sera bloquée conformément au REED (Article 47).
- **Absences et présence obligatoire** : L'ensemble des activités d'apprentissage (comprenant les stages, les Skills Labs, les laboratoires techniques, les laboratoires AIP, les séminaires, les simulations cliniques, les ECOS et les activités d'accompagnement au développement professionnel) est strictement obligatoire. Ces activités en présentiel forment un tout indissociable du dispositif d'enseignement clinique et participent directement à la comptabilisation des 2 300 heures de formation clinique requises pour l'obtention du diplôme de Bachelier en Infirmier Responsable de Soins Généraux.
En conséquence, toute absence doit être impérativement justifiée selon les modalités prévues par le Règlement des Études et des Examens (REED). Une seule absence injustifiée induit un NRPE dans la compétence 5 de l'évaluation certificative du stage concerné.
- **Non-remédiabilité** : Compte tenu du caractère professionnalisant et d'intégration clinique de cette UE de fin d'études, l'ensemble des activités d'apprentissage la composant (stages, travaux, ECOS) sont non remédiables en seconde session.

Les modalités d'évaluation liées à une dispense, une mobilité ou toute autre situation spécifique sont précisées dans une annexe de stage approuvée par l'étudiant.

•••••••• Enseignement clinique (Stages) 250 points (44,6 %) : Carnets de stage & Grille décisionnelle Moodle à Non remédiable

•••••••• ECOS certificatif 160 points (28,6 %) : Situation clinique simulée

•••••••• Grille standardisée à Non remédiable (Sous réserve d'accès)

•••••••• Travaux d'intégration (3 x 50 pts) 150 points (26,8 %) : 1 Rapport + 1 Staff + 1 Portfolio (écrit/oral Q2) à Non remédiable (Pénalités de retard)

TOTAL DE L'UE 560 points Évaluation intégrée BIRSG

Note finale au Q2 - Non remédiable au Q3

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
ASAB4013-AIPINTER — Enseignement clinique et travaux d'écriture	Voir évaluation UE

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.